

Informations de base	
<p>2023/2803(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Produits contenant du mercure ajouté dont la fabrication, l'importation et la fabrication sont interdites</p> <p>Complétant 2016/0023(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.60.01 Combustibles solides, charbonnages, industrie minière 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/07/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)04683	
14/07/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2.0 mois		
13/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/09/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		